

## Questions orales

Le ministre a-t-il eu le temps d'étudier la volumineuse correspondance concernant l'agent de la GRC dont le cas a été soulevé la semaine dernière? Je sais que le ministre l'a étudiée. On trouve, dans cette correspondance, une lettre de son ministre à cet agent, qui porte en en-tête la mention «Recommandation pour la citoyenneté», ainsi qu'une autre lettre écrite par le solliciteur général le 22 décembre dernier, dans laquelle il dit: «J'ai été en rapport avec le ministre de l'Immigration, l'honorable Bud Cullen, et je lui ai fait part de votre demande. Son ministère devrait entrer sans tarder en contact avec vous.» Maintenant que je lui ai un peu rafraîchi la mémoire, le ministre peut-il nous dire quel était son rôle dans cette affaire? En a-t-il parlé avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et que comptent-ils faire?

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, le député reconnaît par sa question qu'il s'agit d'une affaire délicate. Je suis sûr qu'il comprendra très bien que je ne veuille pas dévoiler ici les mesures que je compte prendre. Je répondrai au député que nous avons bien reçu des demandes à ce sujet de la part du député de Central Nova et de sa part. Je m'occupe très sérieusement de cette affaire et je me mettrai en rapport avec lui ainsi qu'avec le député de Central Nova dès que la situation le permettra.

**M. Epp:** Étant donné le regain d'intérêt des services de sécurité pour ce cas, je voudrais que le solliciteur général nous dise s'il existe des contrats écrits quelconques avec l'agent en question.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je ne ferai pas de commentaire là-dessus pour le moment. Je tiens seulement à préciser qu'il ne s'agit pas d'un regain d'intérêt, mais plutôt d'un intérêt soutenu.

\* \* \*

## LES GRAINS

## LE PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS EN VUE D'UN NOUVEL ACCORD INTERNATIONAL SUR LES GRAINS

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. C'est une question qui intéresse énormément les agriculteurs canadiens. J'ai cru comprendre que les négociations en vue d'un nouvel accord international sur les grains devaient se terminer vers la fin de mars. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé pourrait-il me dire où en sont actuellement ces négociations et quelle est la position du Canada actuellement?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire, c'est qu'on est en train d'aplanir les grandes différences de points de vue qui séparaient les intéressés. On ne prévoit pas actuellement que l'entente sera conclue au cours de la présente séance de négociations, mais on tiendra plutôt une autre séance dans quelques semaines pour y mettre la dernière main.

● (1502)

**M. Nystrom:** Le ministre peut-il confirmer que le gouvernement du Canada est favorable à la constitution de stocks de réserve mais n'est pas favorable à l'établissement d'une échelle de prix de vente pour le grain tenu en réserve, c'est-à-dire à la fixation d'un prix minimum et maximum.

**M. Lang:** Posée de cette façon, monsieur l'Orateur, je crois que la question porte à confusion. Nous sommes d'avis que la question de la constitution de stocks de réserve peut constituer un aspect important de l'accord. Le seul fait de constituer des stocks de réserve suppose, bien sûr, que nous devons fixer un prix minimum auquel le grain destiné à être gardé en réserve sera vendu. En outre, il faudra déterminer à quel prix maximum, selon la valeur du grain sur le marché, il cessera d'être tenu en réserve.

Il existe certaines divergences de vues entre les divers pays sur la question de savoir si à ces prix minimum ou maximum, il devrait y avoir, outre la constitution de stocks de réserve et autres initiatives, certains engagements concernant la fourniture de grain en sus de celui destiné à la réserve. Nous ne sommes pas certains que de telles dispositions seraient très efficaces et que la constitution d'une réserve, et l'adoption d'autres mesures, à de tels niveaux de prix, permettraient effectivement à nos producteurs de toucher un meilleur prix.

\* \* \*

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

## LES MESURES PRISES AU SUJET DU PROGRAMME D'ACHAT DE PRODUITS CANADIENS

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Finances une question franche qui, je l'espère, l'incitera à me répondre sans détour. Elle concerne la lettre que le premier ministre Davis a envoyée au premier ministre du Canada. Le premier ministre Davis y a mentionné un certain nombre de secteurs que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, avait convenu de stimuler, à l'occasion de la conférence des premiers ministres, afin de relancer l'économie et de favoriser l'embauche. J'aimerais que le ministre me dise ce que le gouvernement a fait depuis lors afin de mettre à exécution le programme d'achat de produits canadiens et de relancer la recherche industrielle au Canada?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre devait écrire à tous les premiers ministres après la conférence. Le gouvernement fédéral a discuté du problème de la recherche industrielle, cela va de soi. Je n'ai pourtant rien de neuf à dire à ce sujet pour le moment.

**M. Beatty:** Puis-je demander au ministre ce qui s'est passé dans deux autres domaines où un accord était intervenu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et où on n'a rien fait, d'après le premier ministre Davis. Est-ce qu'on a pris des mesures suite à la proposition de diminuer le chômage en affectant les chômeurs à des projets comme la construction de tronçons de voie ferrée dont on a désespérément besoin, à la réfection de l'encaissement ou à l'étagement des passages à niveau, et en intervenant pour protéger les emplois des Canadiens aux termes du pacte de l'automobile?